

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEURE ET SECONDAIRE SPECIALE  
UNIVERSITE D'ETAT D'ANDIJAN

**TRAVAIL DE NIVEAU**

**THEME : LES DIFFERENCIATIONS SOCIALES ET LES  
SERIES LEXICALES DU FRANÇAIS MODERNE**

**FAIT PAR :** **KH. ASSKARALIYEVA**

**REVISE PAR :** **Z. RAIMJONOV**



**ANDIJAN-2016**

## **THEME : LES DIFFERENCIATIONS SOCIALES ET LES SERIES LEXICALES DU FRANÇAIS MODERNE**

### **Plan :**

1. Les trois groupes principaux de dialectes en France féodale.
2. La formation de la langue française. Les différenciations à l'état actuel.
3. L'argot. Jargons de profession. La terminologie.
4. Les néologismes, leurs types.
5. Types de synonymes, sources.
6. Homonymes, classification.

## LES DIFFERENCIATIONS SOCIALES ET LES SERIES LEXICALES DU FRANÇAIS MODERNE

Le lexique de toute langue a des particularités locales. Les dialectes et les parlers locaux sont au service de toutes les classes d'une population habitant un territoire déterminé. A l'encontre des jargons de classes les parlers locaux servent sans distinction à toutes les classes du territoire où ils se sont parlés, mais ils peuvent avoir des différences lexicales, phonétiques, grammaticales.

Comme on sait l'un des dialectes ou tout un groupe de dialectes peut donner naissance à la langue nationale. Tel est le cas de dialecte de Centre y compris le dialecte d'Ile-de-France dont le rôle prédominant date du XIII siècle. A l'époque du féodalisme on observe le morcellement linguistique conditionné par la dislocation géographique, économique et sociale de la France.

Les principaux dialectes de la France féodale étaient au Nord et à l'Ouest - **le francien, le breton, le normand, le picard et d'autres** ; au Sud et sur le Plateau Central - **le provençal, le languedocien, le dauphinois, l'auvergnais, le gascon, le limousin**. Ces dialectes avaient leurs particularités. Ainsi les dialectes du Midi (**de la langue d'oc**) conservent bien, même aujourd'hui les formes des anciennes conjugaisons et déclinaisons, les tendances analytiques y étaient moins prononcées. Par contre les éléments gaulois ainsi que germaniques se sont mieux maintenus dans les dialectes du Nord (**de la langue d'oïl**).

Les dialectes franco-provençaux ceux des provinces situées à la frontière de la France avec la Suisse avait un caractère double, possédant le vocalisme de la langue d'oc et le consonnantisme et la palatalisation de la langue d'oïl (**dialecte alsacien, parlers lorrains, parlers savoyards**).

Une nouvelle étape commence avec le XIII s., avec la prédominance grandissante de la royauté et de sa propre langue. Les dialectes littéraires se sont pratiquement éteints en tout que variété du français. A l'époque féodale les intellectuels et le clergé étaient bilingues, le latin étant la langue parlée des études.

Le XV s. marque un nouveau tournant dans l'histoire sociale et linguistique de la France. Paris voit s'opérer à son profit la centralisation administrative, politique et sociale, ce qui unifie la langue des habitants de la France. Le latin est chassé peu à peu de toutes ses positions.

L'ordonnance du roi de France François I-er (**Willers-Cotterêts**) en 1539 oblige à rédiger en français tous les documents juridiques. Le français gagne tout d'abord la philosophie, puis les autres sciences. Pourtant la littérature dialectale subsiste jusqu'au XVI s.

M. Cohen fait observer qu'au moment où paraissaient les œuvres de langue française on publiait à Paris dix fois plus de volumes vers latins. Cela prouve que le bilinguisme littéraire continue, il dure jusqu'au XVIII s. Il est curieux à noter que seulement dans la deuxième moitié du XVII s. les Jansénistes de Port Royal ont commencé à enseigner le français aux enfants.

Dans la France d'aujourd'hui les dialectes sont entièrement évincés par la langue nationale, ils se sont réduits à l'état de patois (**les parlers locaux**). Cependant le français moderne garde l'empreinte des dialectes évincés.

Le français régional subit habituellement l'influence de la phonétique du dialecte ambiant. Ainsi dans le Midi on fait entendre le « **n** » de **chanter** (on ne prononce pas des sons nasaux).

En Normandie et en Provence le verbe « **espérer** » signifie « **attendre** ». Au Midi de la France le mot « **piéton** » a le sens de « **facteur rural** ». En Auvergne « **un homme fier** » signifie aussi « **un homme bien mis** » ou « **un homme mis avec élégance** ».

Ainsi il existe en France d'aujourd'hui de véritables « **subcultures** » faites d'un ensemble de coutumes, de modes de vie, de traits psychologiques, spécifiques et aussi de témoignages littéraires et d'œuvres d'art. Ce sont en premier lieu la Bretagne, le Pays basque, la Catalogne, l'Aquitaine, la Corse.

La Basse-Bretagne reste en France le dépositaire unique d'un type de langue et de culture antérieure à la conquête romaine, et qui furent sans doute

reimportées vers le V-ième s. par les immigrants bretons. Issue de celtique la langue bretonne, est parlée actuellement par plus d'un million d'habitants.

**Le Pays basque, la Catalogne.** Communauté éthnique et linguistique partagée en deux par la frontière franco-espagnole, « **la nation** » basque (**Euzkadi**) conserve un sentiment très vif de son unité et sa différence. Les Basques parlent une langue agglutinante, d'un type unique en Occident, sont attachés à leurs traditions, à leur sol, à leur religion (**catholique**).

**A l'autre extrémité des Pyrénées.** La Catalogne est aussi divisée par la frontière en deux parties, très inégales, entre lesquelles la langue catalane branche des parlers acquitains, constitue un lien puissant.

**L'Acquitaine.** La langue d'Oc, fractionnée en dialectes, illustrée au XII-ième s. par les troubadours, remise en honneur à la fin du XIX-ième s. par le poète Mistral et le groupe du Félibrige s'est conservée dans une grande partie du Centre et du Midi de la France. Elle est parlée, en même temps que le français par 4 millions de personnes.

Bien que française depuis 1768, la Corse s'est toujours sentie différente du « **continent** », autant que par ses traditions culturelles, tant par la langue encore parlée par la moitié de la population (*population 251000 habitants*).

### **L'argot. Jargons de profession. La terminologie**

La langue n'est pas une création d'une classe quelconque, mais le produit de toute la société et sert de moyen de communication à toutes les classes. Mais les classes, les différents groupes sociaux tâchent souvent d'utiliser le lexique de la langue dans leurs propres intérêts en créant des termes particuliers. L'argot des déclassés ou jargon utilise la grammaire et la phonétique de la langue générale, il n'a de propre que son lexique. Il sert de moyen de communication aux malfaiteurs. F. Gadet estime que l'argot demeure pendant longtemps un lexique autonome, jusqu'à ce que le début du XIX-ième s. voit la disparition des grandes bandes isolées : les bandits se mêlant à la vie citadine des basfonds, l'argot par

son individualité, et ses éléments se déverse dans la langue populaire qui elle-même d'influence.

**L'argot puise son lexique de la langue générale. Il se sert de l'emploi métaphorique : «bâtons» pour les jambes; «cochon, chameau, corbeau, singe» pour patron; «museau» pour nez; «patte» pour jambe; «lard» pour graisse; «creuver ou poudrer» pour accoucher; «descendre ou refroidir» pour tuer; «claquer du bec» pour mourir; «cloquer du bec» pour faire taire.**

Selon A. Dauzat, chez qui nous trouvons une étude approfondie des argotismes **«la métaphore est une des principales forces créatrices des langages argotiques, comme de tous les parlers populaires»**. En argot on trouve tous les procédés de formation propre à la langue générale : à l'aide des affixes-**bonjourier (voler les chambres d'hôtel)**; à l'aide d'abréviation – **bide (bidon)**, **dégui (déguissement)**; à l'aide de conversion – **la dure (la prison)**; l'argot recourt à l'emprunt – les emprunts plus récents sont faits à l'anglais-**business, job, turf**-à l'allemand-**chloff**; à l'arabe-**zob, maboul**.

L'argot semble se renouveler rapidement, selon un certain effet de mode encore amplifié à l'heure actuelle par la rapidité de saisie par les médias. Mais on ne doit pas abuser des argotismes. L'emploi abusif de ces derniers nuit à la clarté de la langue.

En dehors du fonds usuel du lexique se trouvent également la terminologie spéciale et les jargons de profession. On appelle **lexique spécial** (ou jargon professionnel) l'ensemble du vocabulaire propre à un groupe professionnel. En comparaison avec des parlers locaux qui ont leurs particularités phonétiques, grammaticales et lexicales, les jargons de profession ne diffèrent de la langue générale que par leur vocabulaire. L'usage des jargons professionnels est limité de même que celui des jargons de classe. Mais ce sont des limites d'ordre professionnel et non pas social. Chaque métier a son vocabulaire à lui. Il existe l'argot ou jargon des mineurs, des typographes, des cordonniers, des marins, des médecins. Parmi les plus connus sont à citer le jargon ou l'argot scolaire qui

emploie largement des abrégés : **philo, prof, géo, trigo, bac**. Nous y trouvons des synonymes : **piocher, potasser, chiader (étudier)**.

Bon nombre de termes de profession entrent à tout instant dans le lexique usuel de la langue française. Ainsi l'expression «**avoir de la veine**» (*avoir de la chance*) est prise du vocabulaire des mineurs; «**bosser**» (*travailler*) est tiré de celui des marins. Les jargons de profession à leur tour s'enrichissent en spécialisant le sens des mots usuels de la langue nationale. Ainsi le mot «**arbre**» signifie dans la terminologie spéciale – *вал, ось*; «**dent**» - *зубец*.

Chaque science a sa propre terminologie qui est appelée à refléter ses progrès. Le **terme** est un mot qui désigne une notion spéciale. La terminologie spéciale présente un système établi de signes qui se caractérisent par sa stabilité et monosémie. Le développement de l'industrie, les progrès de la science font naître une quantité de termes spéciaux. Ainsi le progrès de la médecine a donné : **radiothérapie, vitaminothérapie, galvanothérapie**. Le succès de la radiotechnique : **téléphone, télévision, télécommunication**. Les progrès de l'énergie nucléaire : **électron, positron, proton**.

La terminologie spéciale selon M. Dubois et le fond usuel lexical sont en étroit contact, un échange perpétuel s'effectuant entre eux. Ainsi la terminologie crée de termes nouveaux en premier lieu à l'aide des suffixes : **-eur, -euse, -ier – mineur**; **-age, -ment, -ation** – *forage* (*сверление*), *perçage* (*пробивка*), *étanchage* (*герметизация*). Ses suffixes d'adjectifs sont répandus dans la terminologie : **-ique, -al, -if, -ive, -ible** – *atomique, spasmodique, corrosif, fusible*.

Les suffixes verbaux les plus productifs sont : **-er, -ifier, -iser** – *gommer, aciduler, électrifier, réaliser*.

Il existe des suffixes qui ne sont propres qu'à la terminologie spéciale : **-ine, -ite, -ose** – *insuline, bronchite, dimedrole*.

Parmi les préfixes répandus dans la terminologie sont : **sur-, super-, ultra-, de-, contre-, non-** – *anticancéreux, ultrasélectif, superradar, non-dirigé, démodulation*.

Au XX<sup>e</sup> s. nombre de termes spéciaux en élargissant leurs liens sémantiques, pénètrent dans le lexique usuel. «**A l'époque contemporaine, -- écrit L. Guiebut -- non seulement la vulgarisation de la pratique des sports, mais aussi la pénétration de la technique et du machinisme avec son vocabulaire dans les moindres actes de la vie des individus, quand ils se déplacent, s'alimentent, travaillent, s'abandonnent aux loisirs ou s'informent, répondent dans la masse de la population des termes techniques y compris les mots anglais empruntés.»**

Ainsi la création des termes nouveaux se fait à l'aide des procédés de formation de la langue générale et est étroitement liée au progrès de la vie politique, économique et actuelle.

### **LE MOT ET LE TEMPS. SERIES LEXICALES DU FRANÇAIS MODERNE**

Le vocabulaire de toute langue est dans une perpétuelle évolution. A chaque période une multitude des mots naissent, un certain nombre de mots tombe dans l'oubli, disparaît. L'apparition des mots nouveaux est due au développement de la société et au progrès ; la disparition de certains objets, notions amène le vieillissement des certains mots. Ainsi le vocabulaire présente toujours une unité d'éléments stables et instables. **A. Darmesteter** fait observer que la langue est dans un état d'équilibre plus au moins durable entre deux forces opposées : **conservatrice et révolutionnaire**.

Les néologismes (*du grec – « neos » nouveau et « logos » mot*) ce sont des mots et expressions nouveaux apparaissant à la suite du développement de la science, de la culture, de la vie économique et politique du peuple. La langue reflète les changements survenus dans la vie du peuple d'une manière immédiate et directe, c'est pourquoi son vocabulaire est dans un état de changement à peu près ininterrompu. Les mouvements du lexique s'expliquent aussi par d'autres raisons. Souvent les mots nouveaux remplissent les mots qui s'usent par le sens et par la forme. Parfois on crée un mot nouveau pour exprimer une notion ou un objet déjà existant avec plus d'exactitude ou de vivacité ou bien pour trouver une

forme plus courte et plus expressive. Ainsi le substantif « **tête** » à une certaine époque a remplacé le mot (*chef*), « **bicyclette – vélocipède** ». Le mot nouveau peut exister à côté de l'emprunt : **chandail et sweater, oléoduc et pipe-line**.

La langue crée les mots nouveaux à toutes les époques. Les mots nouveaux se créent d'après les modèles de formation existants dans la langue. Par exemple à l'aide des affixes, à l'aide des métaphores.

On distingue aussi les néologismes d'emprunt. Tout d'abord ce sont les emprunts au grec et au latin. Souvent ces mots deviennent internationaux (**astronaute, cosmonaute, cosmovision**). Le français recourt à plusieurs langues étrangères (**pick-up, jeep, spoutnik**).

On distingue trois types essentiels de néologismes : **les néologismes de mots** (*néologismes lexicaux*), **des néologismes de signification** (*néologismes séman,tiques*) et **les néologismes phraséologiques**.

Les néologismes lexicaux sont des acquisitions de mots nouveaux. Ce sont des mots tels que **syndicaliste, spatial, alunissage, portable, logiciel** parut à la suite du progrès de la vie politique, de la science, de la technique.

Les néologismes sémantiques sont des acquisitions de significations nouvelles par des mots existants. Ainsi l'adjectif verbal « **dirigeant** » est devenu substantif en prenant l'acception de celui qui est en tête d'un parti, d'un Etat.

Les néologismes phraséologiques sont des acquisitions de locutions nouvelles. Ce sont des groupements de mots tels que **frères cosmiques, tiers monde, rencontre au sommet, maturité politique**.

Le XX s. est riche en néologismes grâce à l'intense développement des sciences, de la technique, de la culture, de la vie politique (**progressiste, séparatiste, arme nucléaire, cyclotron, alunir, retrofusée, boucle (виток), cinéaste**).

En parlant des néologismes il faut encore distinguer les néologismes linguistiques et stylistiques (**littéraires**) créations individuelles des écrivains, certains s'implantent dans la langue. A toutes les époques les grands écrivains ont fait leur apport à la langue nationale. On doit à **Voltaire** – « *antipatriotique* »

à **d'Alambert** – « *anglomanie* », à **Molière** – « *s'égosiller* », à **Saint-Simon** – « *fauve* », à **Hugo** – « *gavroche* », à **Daudet** – « *impressionisme* ».

En même temps que la langue s'enrichit de mots nouveaux, elle perd aussi une partie de son vocabulaire. Il est vrai qu'à la suite du progrès de la mentalité humaine le nombre de néologismes surpassé celui des mots tombant dans l'oubli. Les archaïsmes sont des mots vieillis, qui ne s'emploient plus. On distingue deux groupes essentiels. Il y a des mots qui disparaissent par que les choses, les notions qu'ils expriment n'existent plus. Ces mots vieillis sont des historismes, par exemple : **crinoline, pourpoint**. Il arrive aussi que la notion, l'idée, deumeurent alors que les mots qu'ils désignent s'éliminent faisant place à d'autres mots, par exemple « **goupil** » est remplacé par « **renard** », « **gré** » - par « **volonté** ». Ces mots désignant les objets et les notions qui existent jusqu'à présent, mais portent d'autres noms, s'appellent les archaïsmes (**du grec archaïs « ancien »**). Les archaïsmes sémantiques sont des acceptations vieillies des mots polysémantiques qui deumeurent dans le langage.

Les causes d'apparition des archaïsmes sont multiples. Tout d'abord c'est l'effacement de la valeur expressive du mot (« **chef** » remplacé par « **tête** »). Parfois c'est la présence des homonymes (**ost (armée)** devient homonyme du mot « **os** » et « **ost** » a été surplancé par « **armée** »). Certains mots sont éliminés par leur synonymes (**mûreté a disparu devant matûrité**).

Des causes d'ordre morphologique et syntaxique jouent également (**issir** est remplacé par **sortir**, **ouïr** par **entendre**, **clore** – par **fermer**).

Les archaïsmes lexicaux désignent des notions et des choses qui existent jusqu'à présent, ont des synonymes absous dans la langue moderne et, le plus souvent sont evincés de son vocabulaire (**vis – visage, mont – montagne**).

Les archaïsmes sémantiques sont beaucoup plus rares que les archaïsmes lexicaux (**boursier** a perdu son ancien sens d'un ouvrier qui fait et qui vend des bourses ; de nos jours c'est **un étudiant qui bénéficie d'une bourse**).

De même que les historismes, les archaïsmes sont employés dans les ouvrages d'histoire. Les écrivains s'en servent aussi dans les buts littéraires dans

les romans etc. pour reproduire la couleur de l'époque. Parfois ce sont les écrivains qui raniment des mots tombés dans l'oubli. Ainsi le mouvement romantique a remis un usage de l'ancien français « **fabliau** », « **trouver** », « **macabre** ».

### **Les synonymes.**

Les **synonymes** sont des mots à significations rapprochées exprimant les diverses nuances d'une seule nation ou de plusieurs nations très proches.

**Ex :** **construire** – **bâtir** sont des synonymes qui expriment l'idée générale de construction, en même temps chaque synonyme a un sens particulier.

Il existe deux types de synonymes : **synonymes idéographiques** et **synonymes stylistiques**.

1. Les synonymes idéographiques ont une valeur stylistique neutre. Ils ne comportent pas de nuances expressives.

**Ex :** **maison, demeure, habitation, logis, immeuble, quitter, abandonner, laisser, délaisser.**

Dans chaque série de synonymes il y a un mot qui a le sens général, se rapportant à tous les synonymes.

2. Les synonymes stylistiques sont désignant les diverses nuances d'une même notion, mais appartenant à différents styles du langage.

**Ex :** **mourir, trépasser, décéder, crever, casser sa pipe, dégeler, calancher, claboter, claquer.**

Il y a aussi des synonymes contextuels. Ainsi, les mots « **animal, ennemi et tigre** » peuvent devenir synonymes.

**Ex :** *Enfin après avoir longtemps fatigué, son ennemi furieux, le gladiateur, l'a tenté le pied ferme et le tigre courut à lui avec un rougissement de joie. Un cri d'horreur partit de tous les côtés quand l'animal se dressant sur les épaules nues de gladiateur.*

En parlant de la synonymie il faut tenir compte de la polysémie des mots. Les mots polysémantiques qui sont synonymes dans une de leurs acceptations, ne le sont pas dans les autres. Ainsi, les substantifs « **asile** » et « **retraite** » font partie d'une même série des synonymes marquant un « **abri** ». Mais ils ont plusieurs autres sens qui ne sont pas synonymes. « **Asile** », par exemple, désigne : 1) un endroit sacré où l'on est inviolable ; 2) un établissement où l'on trouve une retraite dans l'indigence, la vieillesse « **Retraite** » marque : **1) l'état d'une personne retirée des affaires ; 2) l'état de l'employé qui ayant atteint un certain âge abandonne son emploi et reçoit une pension ; 3) la personne qui reçoit un employé en retraite.** Dans les différentes acceptations le mot polysémique peut faire partie de diverses séries de synonymes.

Les sources de la synonymie sont très variées. C'est tout d'abord, l'emploi métaphorique d'un seul ou plusieurs mots qui deviennent ainsi, dans leur sens figuré, synonymes d'un mot pris au sens propre (**tête, caboche, cafetièr**e). C'est aussi le développement de la polysémie des mots. Le verbe « **veiller** » n'avait primitivement que l'acceptation de « **s'abstenir de dormir** », puis il pris la signification d'être « **de service de garde** » alors il est devenu le synonyme du verbe « **garder** ». Le langage populaire, l'argot, les jargons de profession fournissent une multitude de synonymes à valeur stylistique. Ce fait amène l'élargissement et le renouvellement continu des séries synonymiques. Le verbe « **manger** » a plusieurs synonymes pris à l'argot – « **becqueter** », « **bouffer** », « **bafrer** ». Les parlers locaux, les dialectes sont aussi une source de la synonymie. Dans certains parlers locaux, par exemple, le verbe « **gronder** » est le synonyme de « **parler** ». Les archaïsmes et les euphémismes peuvent servir de source. Pour créer des synonymes la langue recourt parfois à l'emprunt aux langues étrangères. Parfois la formation des mots fournit des **synonymes** (*soir – soirée ; roc, roche – rocher*), les **abréviations** (*cinéma – ciné*).

Les locutions phraséologiques de même que les mots isolés peuvent rendre les différents aspects d'une seule notion ou plusieurs notions rapprochées. Elles peuvent être synonymes d'un seul mot ou bien de groupements stables. Ainsi les

locutions « **être sans le sou** », « **ne pas avoir un rouge liard** », « **n'avoir ni sou ni maille** » désignent tous les trois qu'on n'a pas d'argent ; la locution « **prendre naissance** » est le synonyme du verbe « **naître** ».

Il arrive aussi que des mots à significations différentes deviennent synonymes dans le contexte. Ce sont des synonymes contextuels. Dans la phrase de la nouvelle de Maurois « **Bonjour chérie** » « ...*Françoise devient insupportable. Etait-elle même fidèle. Il le croyait, mais qu'elle eût été plusieurs fois coquette et même imprudente. Cela était trop certain* ». Les mots à significations différentes « **insupportable** », « **coquette** », « **imprudente** » deviennent selon l'idée générale de la nouvelle des synonymes contextuels.

### **Les antonymes.**

Les **antonymes** sont des mots à significations contraires qui rendent des notions opposées. On trouve les antonymes parmi les différentes parties du discours. **Ex : beauté – laideur, bon – mauvais, entrer – sortir, trop – tard, préposition sous – sur.**

On distingue deux types d'antonymes de notion, et les antonymes morphologiques. Les antonymes logiques sont les mots de sens opposé à radicaux différents. **Ex : riche – pauvre, délicat – grossier, accepter – refuser, dessus – dessous, fièrement – humblement.**

Les antonymes morphologiques sont des mots à significations opposées formés d'un même radical à l'aide d'élément du mot composé. **Ex : activité – non-activité, normal – anormal, intéresser – désintéresser, possible – impossible, heureux – malheureux.**

Parfois on est en présence d'une antonymie partielle qui s'explique par la polysémie des mots. Chacune des significations des mots polysémiques peuvent avoir son antonyme à soi. Ainsi, le verbe « **endurcir** » a les accéptions : 1) *rendre dur, résistant* et 2) *rendre insensible, impitoyable*. L'antonyme de la

première acceptation est « **amollir** », la deuxième acceptation a pour antonyme « **attendrir, adoucir, humaniser, toucher, flétrir** ».

Charles Bally dans son « **Traité de stylistique française** » montre avec évidence le rôle des antonymes dans le cas où il faut révéler nettement les différentes acceptations d'un mot polysémique ou établir la démarcation précise entre la polysémie et l'homonymie. Ainsi, les nombreuses acceptations de l'adjectif « **clair** » deviennent beaucoup plus compréhensibles si on leur oppose leurs antonymes : **eau claire – eau trouble** ; **couleur claire – couleur foncée** ; **idée claire – idée obscure**. Dans ce cas nous voyons nettement qu'on est en présence de la polysémie. Mais dans l'exemple qui suit, l'antonymie nous aide à comprendre qu'on a affaire à l'homonymie : le verbe « **défendre** » a deux acceptations tout à fait différentes dont la première a pour antonyme « **attaquer** » (*défendre une ville – attaquer une ville*) et la deuxième « **permettre** » (*défendre de sortir*).

En parlant des synonymes on a mentionné la présence des synonymes contextuels. Il arrive aussi que deux mots dont les acceptations ne sont pas antonymiques deviennent antonymes dans un contexte (**V. Hugo « L'homme qui rit »**) « *Hier j'étais en batelier, aujourd'hui je suis lord* ».

Nombre de locutions phraséologiques rendant des notions contraires ont un sens opposé : **avoir sommeil léger – dormir à poings fermés** ; **avoir froid – avoir chaud** ; **faire de la peine – causer de la joie**.

### **Les homonymes.**

Les **homonymes** (du grec **homos** « *semblable* » et **onoma** « *nom* ») sont des mots à prononciation identique ayant des significations différentes. **Ex :** **mûr- adjectif-mur-nom ; point et poing ; fin et feint (participe passé).**

### **La classification des homonymes :**

Il existe plusieurs types d'homonymes. On doit distinguer tout d'abord les homonymes lexicaux et grammaticaux.

Les **homonymes lexicaux** – ce sont les homonymes appartenant à la même partie du discours et ayant les mêmes catégories grammaticales, ces mots peuvent différer par leur orthographie. **Ex : cours (m) – cours du Rhône et cours (m) – cours du français.**

Les **homonymes grammaticaux** – les mots de ce groupe ont des distinctions grammaticales, ils peuvent se rapporter à la même partie du discours et avoir des catégories grammaticales différentes. **Ex : cour (f) de la maison et cours (m) du français, commode (m) – commode (adjectif).**

Les homonymes lexicaux composent trois groupes essentiels : **les homophones** (*du grec homos « semblable » et phone « son »*), **les homographes** (*du grec homos « semblable » et graphio « j'écris »*) et **les homonymes sémantiques**.

Les homophones sont des mots à prononciation identique ayant des distinctions graphiques et une étymologie différente :

*Lat*            *Caro* » *chair (n. f.)* – *мясо, плоть.*

*Cathedra* » *chaire (n. f.)* – *кафедра.*

*Carus* » *cher (adj)* – *дорогой.*

*Grec*            *Kara* » *chère (n. f.)* – *еда.*

Les homographes sont des mots à prononciation et à graphie identiques ayant le sens et l'étymologie différents :

*Lat*            *Consorbinus* » *cousin (n. m.)* – *двоюродный брат.*

*Culex* » *cousin (n. m.)* – *комар.*

*Laudare* » *louer (v.)* – *хвалить.*

*Locare* » *louer (v.)* – *снимать.*

Les homonymes sémantiques sont des mots à prononciation et à étymologie identiques ayant un sens différent. Ils viennent des mots polysémiques au cours de l'évolution de laquelle une des acceptations, le plus souvent une acceptation figurée, reçue par métaphore ou comparaison, se détache

de son sens premier : « **rivière (f)** » - **fleuve**, et son homonyme « **rivière (f)** » - **sorte de bijou** ; « **grue (f)** » - **oiseau**, et son homonyme « **grue (f)** » - **appareil de levage**. Les liens sémantiques existant entre les deux significations deviennent de plus en plus faibles, la chaîne sémantique se disloque. C'est alors qu'on peut parler de l'apparition de deux homonymes, de deux mots indépendants. Cela a lieu dans le cas où l'une des acceptations intermédiaires tombe dans l'oubli. Il est à noter que ce phénomène n'est pas encore suffisamment étudié.

Parmi les homonymes sémantiques on trouve : **a) les homonymes qui ont la même graphie** ; **b) les homonymes qui se distinguent par leur genre ou par leur nombre** : **le physique – aspect extérieur et le physique – science** ; **l'échec (провал), les échecs (шахматы)** ; **c) les homonymes ayant la même graphie différente** : **compter et conter qui viennent du latin computarer « calmer »**. Le mot latin a donné en ancien français le mot « **calculer** ». Plus tard pour faire distinguer « **conter** » - « **raconter** » de « **conter** » - « **calculer** » on a adopté pour le deuxième la graphie prise du latin – **compter (penser)**.

### Les paronymes.

Les **paronymes** (du grec **para** « *à côté* » et **onoma** « *nom* ») sont des mots à prononciation rapprochée mais pas identique ayant un sens différent. On doit distinguer les paronymes au même radical. **Ex : allusion et illusion, percepeut et précepteur etc.**

Les paronymes peuvent donner lieu à toutes sortes d'erreurs dans l'emploi des mots. Pour éviter ces fautes, pour éviter de confondre les paronymes il faut faire attention à la structure du mot employé, à sa prononciation correcte.

### Hyperonymes et hyponymes

L'immense majorité des mots, en particulier les noms communs et les verbes ne s'appliquent pas à un référent unique, mais à une classe de référents et en général à plusieurs. Du reste, même les référents uniques appartiennent pratiquement toujours à une classe. Quand quelqu'un a un chien il lui donne

généralement un nom propre, donc individuel, par exemple **Médor**. Mais le susdit Médor appartient à la classe des chiens, de sorte qu'on désignera aussi comme « **le chien** ». Ayant même référent Médor et chien sont alors employés comme des sortes de synonymes. Or les classes elles-même sont souvent emboîtées les unités dans les autres, par exemple celles des chiens dans celles des animaux. A propos de Médor on dira : « **Où est passé cet animal ?** ». Encore avons-nous négligé les classes intermédiaires qui sont celles de mammifères et des vertébrés, parce que ces derniers termes ne s'emploient normalement qu'en biologie. Parmi les appellations de Médor, de chien et d'animal on voit que chacune est moins générale que la suivante (*il y a moins de Médor que des chiens*) et, s'il est vraiment utile de noter cette évidence plus générale que la précédente (*il y a plus de chiens que Médor*). Médor est donc un hyponyme de « **chien** », qui est à son tour hyponyme d'animal. Inversement, animal est un hyperonyme de chien, lui-même hyperonyme d'animal. Donc hyperonyme est un rapport d'un mot à un autre, dont la référence virtuelle est incluse dans celle du premier (**animal hyperonyme de « chien »**).

**Hyperonyme** est un rapport d'un mot à un autre dont la référence virtuelle inclut celle du premier (**chien hyponyme d' « animal »**).

On peut présenter le tableau, forcément simplificateur, regroupant toutes les séries lexicales selon des rapports entre mots ou de la structure interne d'un mot.

## Types de mots et de relation entre mots.

Forme (s)	Sens	Types de mots, de relation entre mots	Exemples
Différentes	Unique	A variantes (internes)	Assieds/assois
Unique	Unique et simple	Monosémie	Ordinateur/rhum
Unique	Unique et complexe	Polysémie	Aile (d'oiseau, d'auto)
Identiques	Différents	Homonymie	Voler (en l'air) Voler (dérober)
Ressemblantes	Différentes	Paronymie	Collision (collusion) Perpétuer (perpétrer)
Différentes	Opposés	Antonymie	Haut/bas, nord/sud
Différentes	Emboîtés	Hyperonymie/ hyponymie	Meuble/siège
Différentes	Identique	synonymie	Auto/baignol

### REMARQUES

Les néologismes, les types de néologismes, les archaïsmes, les historismes, les synonymes, les sources de la synonymie, les antonymes, les sources de l'antonymie, les homonymes, la classification des homonymes, les paronymes, les hypéronymes et les hyponymes, les homophones, les homographes, les homonymes sémantiques, les séries lexicales, les classes intermédiaires.

**Ouvrages à consulter.**

1. Лопатникова Н., Мовшович Н. Лексикология современного французского языка. – Москва, 1982.
2. Тимескова И.М., Тархова В.А. Лексикология современного французского языка – Ленинград, 1964.